

INTRODUCTION – CLASSER DES TEXTES -

Les textes peuvent se classer de différentes manières mais en français on privilégiera deux entrées majeures :

→ Tout ce qui est « littéraire » se classe par genre (et sous genres) :

Genres	Les romans - nouvelles	Les contes	La poésie	Biographie	Le théâtre	(...)
Sous-genres ou types	Policier Fantastique Aventure	Merveilleux Philosophiques	Le sonnet Les bergeries	autobiographie	Comique Tragique Tragi-comique Absurde	(...)

→ Mais il existe d'autres formes d'écrits que la littérature :

- Textes fonctionnels comme une lettre de motivation, un CV, un rapport de stage, une affiche préventive...
- Texte de presse comme un éditorial, un article, un fait divers...
- Textes publicitaires : slogans, publi-reportages...
- Textes personnels : lettre, journal intime...
- (...)

Et, de plus, les choses **ne sont jamais aussi carrées que l'on voudrait qu'elles soient**, ainsi un texte de théâtre classique peut, par bien des aspects, ressembler à un poème ou du moins en avoir quelques caractéristiques essentielles... , ainsi, un fait divers prend vite des allures de nouvelle ou, du moins, une nouvelle peut s'en inspirer...

Alors par delà les genres on a les **types de texte**, cinq sont à retenir et le prénom **DIANE** peut vous y aider s'il est utilisé en **acrostiche** :

D **escriptif** : pour décrire qqch ou qqun : voir fiche n°2

I **njonctif** : pour donner des conseils ou des ordres (tracts, consignes diverses...)

A **rgumentatif** : pour convaincre qqun : voir fiche n°3

N **arratif** : pour raconter qqch : voir fiche n°1

E **xplicatif** (ou informatif) : pour informer ou expliquer un fonctionnement : article de journal, notice d'emploi... : voir fiche n°4

Toute production écrite tendra à avoir un type de texte dominant, que l'on vous demandera soit de reconnaître, soit de produire...

Mais **attention**, plusieurs « type de texte » peuvent apparaître dans un écrit (une nouvelle aura une dominante narrative mais comportera la plupart du temps des passages descriptifs voire argumentatifs ou même informatifs ou injonctif...)

Ci-dessous vous trouverez un ensemble de 7 fiches ainsi classées (cliquez pour vous y rendre) :

[Fiche n°1 : Le narratif](#)
[Fiche n°2 : Le descriptif](#)
[Fiche n°3 : L'argumentatif](#)
[Fiche n°4 : La presse](#)

[Fiche n°5 : La poésie](#)
[Fiche n°6 : Le théâtre](#)
[Fiche n°7 : Sur l'image](#)

FICHE N°1 : LE NARRATIF

• GENRES ASSOCIÉS

Le narratif est le type de texte privilégié du roman, de la nouvelle, des contes mais aussi des faits divers (bref tout ce qui « raconte une histoire »)

• DEFINITION

Dans un texte narratif un **narrateur** raconte une action **qui progresse dans le temps et dans l'espace**. (schéma narratif)
Il cite des faits, décrit des personnages, rapporte leurs propos, commente leur comportement.

Parfois le narrateur participe à l'action, (**narrateur-personnage**); le plus souvent il n'en est que le **témoin** (narrateur effacé), et surtout il ne faut pas le confondre avec **l'auteur** (dans un récit – sauf autobiographique et encore - si le « **je** » est utilisé, **c'est celui d'un narrateur** (personnage fictif) **et non celui de l'auteur** (qui lui est réel contrairement aux personnages qui ont été inventés ou au moins déformés)

• INDICES

- Qui dit narratif dit **actions** (donc verbes d'action), ces actions se déroulent selon un **schéma narratif** (Situation Initiale → Événement Perturbateur → Péripéties → Événement Équilibrant → Situation Finale)
- Parce qu'il y a des actions qui se suivent vous devez trouver des **indicateurs de temps** (auparavant, avant, maintenant, puis, après, ensuite...)
- Les temps du passé prédominent le plus souvent, notamment **le passé simple** : action entreprise et achevée, et **l'imparfait** : action entreprise, mais inachevée. D'autres temps du passé interviennent, notamment le plus-que-parfait qui exprime une action antérieure à une action passée.

Attention : il existe aussi des textes narratifs au présent (dit « présent de narration » accompagné du passé composé) !

- Le récit est souvent écrit à la **troisième personne** et le narrateur s'efface derrière des thèmes divers (faits, lieux, objets, personnages, émotions...).
- Le texte contient des indications précises intéressant les personnages, l'époque et le milieu.

• LES POINTS DE VUE

Le regard sur l'action, sur les personnages ou sur les lieux, objets peut prendre trois formes différentes :

- Point de vue **Interne** : informé, mais subjectif.

➔ C'est le regard d'un personnage qui dit ce qu'il voit **avec le filtre** de sa personnalité, de son expérience (donc **subjectif : centré sur le sujet**). Il livre son interprétation et quand il dit qu'une jeune fille est belle ou bête (ou les deux) il n'engage que lui, d'autres auraient pu penser autrement...

- Point de vue **Externe** : moins compétent, mais plus objectif.

➔ Ce qui est dit, révélé, raconté est le plus **objectif (centré sur l'objet)** possible, aucune pensée personnelle n'est livrée, **aucun jugement**...

- Point de vue **Omniscient** : absolument subjectif

Ce qui est dit révèle la présence d'un narrateur qui voit tout, qui sait tout des personnages, il livre les pensées intimes de chacun, il connaît leur passé, leur futur, il est partout, dedans, dehors, il juge leurs actions, leur physique... C'est un regard divin sur des créatures marionnettes...

FICHE N°2 : LE DESCRIPTIF

• GENRES ASSOCIÉS

Le texte descriptif est souvent associé au narratif auquel il donne un cadre, on le trouvera donc dans les romans, les nouvelles ou les contes...

• SON BUT

Le texte descriptif donne à voir aux lecteurs, un objet, un animal, un lieu. Lorsqu'il s'agit d'une personne, on parle de **portrait**. Le texte descriptif a pour fonction de donner un cadre à l'action, de la rendre réaliste et « trahit » le regard (objectif ou subjectif) du narrateur.

• SA CONSTRUCTION

En premier lieu, le plus souvent, **on nomme l'objet décrit** puis **on le détaille** en une succession **d'éléments**, eux-mêmes parfois décomposés en **sous-éléments** (présence d'un **champ lexical**). Ces divers éléments de l'objet décrit sont reliés par des **mots de liaison** permettant au lecteur de se repérer dans **l'espace** (ici, là-bas, plus loin, devant, derrière, au premier plan...).

• LES PROCEDÉS D'ÉCRITURE

- Des **verbes d'état** : être, paraître, sembler...
- **Les temps de verbe** : le présent ou l'imparfait du mode indicatif.
- **Un champ lexical dominant** : ensemble de mots qui se rapportent à la même idée, réalité (champ lexical de la peur, de la guerre, de la mer...)
- **Les expansions du groupe nominal** : chaque groupe nominal caractérisant un élément ou un sous-élément de l'objet décrit reçoit généralement une ou plusieurs expansions grammaticales (un adjectif qualificatif, un complément du nom, une proposition subordonnée relative) qui expriment le point de vue de celui qui décrit.
- **Les images poétiques** : elles traduisent, par les connotations qu'elles suggèrent, le point de vue de l'énonciateur du texte sur l'objet décrit. Ce sont soit des **comparaisons**, soit des **métaphores**.

• LES POINTS DE VUE

L'objet décrit (un personnage ou un décor) n'existe pas en soi. Il est toujours donné à voir au lecteur par l'intermédiaire d'un regard : **le point de vue** (voir fiche « narratif »)

FICHE N°3 : L'ARGUMENTATIF

• DÉFINITION

L'intervenant (ou "locuteur") exprime des idées ou des sentiments personnels qu'il s'efforce de faire partager à autrui dans l'intention de modifier son état d'esprit voire de le faire changer d'avis (de le **convaincre**).

Un texte argumentatif est composé de différents éléments :

- un **thème** qui est le sujet général du propos posé de façon neutre (le clonage, l'adoption homosexuelle, la peine de mort...)
- une **thèse défendue** (pour le clonage animal / contre la peine de mort...)
- une **thèse réfutée** (la thèse adverse de celle que l'on défend : la thèse de « l'autre »)
- des **arguments** (ils sont abstraits (ce sont des idées) mais ils ont une valeur générale)
- des **contre-arguments** (des arguments qui contredisent la thèse défendue et soutiennent la thèse réfutée...)
- des **exemples** (ils sont concrets (ce sont des faits), mais ils ne représentent que des cas particuliers)
- des **connecteurs logiques** qui expriment l'**opposition** (mais, par contre, cependant, en revanche...), l'**addition** (et, de plus, par ailleurs...), la **cause** (parce que, puisque, en raison de...), la **conséquence** (si bien que, ainsi, aussi, dès lors, donc...), l'**hypothèse** (si, à condition que, au cas où...)...

➔ Seuls les arguments **sont capables de prouver**, alors que les exemples et les faits se contentent **d'illustrer**.

➔ Un **argument est unique** alors qu'un **exemple est substituable** (on peut le remplacer par un autre qui aura la même fonction, qui illustrera également l'argument...)

• INDICES

- Le **présent** domine, accompagné parfois du passé composé et du futur
- Le **conditionnel**, le **subjonctif** et l'**impératif** s'ajoutent à l'indicatif pour exprimer les nuances de la pensée
- Le locuteur parle ou écrit souvent à la **première personne** (je) puisqu'il délivre un message personnel. Toutefois, pour donner plus **d'objectivité** à ses propos, il s'efface parfois derrière les faits et les idées, cités à la troisième personne, ou inclue le lecteur ou l'auditeur (nous, on)
- Le locuteur s'adresse volontiers à son destinataire (**l'allocutaire** - qu'il interpelle, implique et presse d'adhérer...) à la **deuxième personne** (tu, vous)
- Des **indices d'opinion** : comparatifs (plus, moins), vocabulaire mélioratif (exceptionnel, mieux, admirable...) ou dévalorisants (impensable, horrible, détestable...), verbes d'opinion (penser, croire, affirmer...)

• IDÉOLOGIE

Le discours, et plus particulièrement le texte argumentatif, expriment des **appréciations personnelles nées de valeurs morales, sociales, culturelles**... (il ne faut pas tuer qqun dans le dos - il ne faut pas cracher par terre - le fromage ne pue pas, il embaume...)

Plusieurs indices permettent de les identifier :

- l'**implication** du locuteur (moi, je, mon, nos...)
- des **adjectifs**, mais aussi des noms et des verbes, **qui expriment un jugement personnel** (beau/laid, bon/mauvais, juste/injuste...)
- des **adverbes** et des **pronoms indéfinis** qui généralisent jusqu'à l'absolu (aucune, seule, tout, l'ensemble...)
- des **champs lexicaux connotés** négativement ou positivement (si par exemple un ordinateur est comparé à un « machin truc bidule » ou s'il est vu comme l'avenir de l'homme...)

FICHE N°4 : LA PRESSE

• PRESSE ET TYPE DE TEXTE

La presse est majoritairement composée d'articles. Il existe deux grandes catégories d'articles : ceux qui informent d'un événement (donc type de texte **Informatif**) et ceux qui expriment l'opinion d'un journaliste (donc plutôt type de texte **Argumentatif**)

• LES ARTICLES INFORMATIFS

Le **fait divers** rapporte des événements, souvent locaux, qui touchent à la vie quotidienne, ils sont soit comiques, soit tragiques, soit insolites (bizarres)

La **brève** qui est un article très court qui rapporte une anecdote.

L'**article** qui développe un événement important sans jugement de la part du journaliste qui ne fait que rapporter des faits.

• LES ARTICLES « ARGUMENTATIFS »

L'**article de fond** est un texte long qui donne un point de vue sur un événement / problème important. Comme tout texte argumentatif il comporte des arguments, des exemples...

L'**éditorial** figure à la première page du journal (la « Une ») ou au début du magazine. Il exprime l'opinion de la rédaction (il est normalement écrit par le rédacteur en chef) sur un problème ou un événement d'actualité. Il révèle la plupart du temps l'orientation politique d'un journal.

Les **critiques** (ou chroniques) qui donnent le point de vue d'un spécialiste sur les nouveautés de l'édition (livres), du cinéma (films) ou du monde musical (disque).

Le **courrier des lecteurs** qui contient la plupart du temps des textes qui expriment l'opinion des lecteurs du journal à propos d'un article paru dans ce même journal.

• TYPES DE JOURNAUX / MAGAZINES

Les quotidiens

Souvent marqués politiquement, ils sont nationaux comme Libération, Le Monde, Le Figaro (...) ou Régionaux comme L'Est Républicain, Ouest France, Le Dauphiné Libéré (...)

Les Périodiques

Souvent spécialisés (Sciences, Pêche, Informatique ...), ils sont hebdomadaires, bimensuels, mensuels, bimestriels, trimestriels, semestriels...

• LA COMPOSITION D'UN ARTICLE DE PRESSE

Le **titre** est court et accroche l'œil du lecteur, phrase sans verbe (phrase nominale) ou jeu de mot pour être efficace

Le **chapeau** se trouve sous le titre et résume l'article

L'**attaque** est le début de l'article, elle s'efforce de retenir l'attention du lecteur pour l'inciter à continuer

La **chute** qui est la fin de l'article souvent constituée par un commentaire plus personnel du journaliste ou une touche d'humour

• LA RÉDACTION D'UN ARTICLE DE PRESSE

➔ S'il informe l'article se doit d'être le plus objectif possible : pas de jugement, juste des faits, rien que des faits !

➔ S'il expose une opinion alors il doit comporter les caractéristiques du texte argumentatif (voir fiche n°3)

➔ Un article de presse n'est pas un texte narratif et doit être **quasi-exclusivement rédigé au présent et au passé composé**

FICHE N°5 : LA POÉSIE

• DÉFINITION

Le texte poétique utilise un langage qui s'adresse moins à la raison qu'à l'**imagination** et la **sensibilité**.

Le texte poétique se caractérise par une **mise en page** (disposition particulière), une **mise en images** (figures de style) et/ou une **mise en rythme** (des jeux sonores) mais pas forcément les trois en même temps !

Il existe des poèmes **en vers** (poèmes « classiques ») ou **en prose** (comme n'importe quel texte sauf qu'il comportera davantage de jeux sur les mots ou les sons...)

• LA MISE EN PAGE

Les **vers**, réguliers ou non, sont souvent regroupés en **strophes** dont l'organisation est définie par la place des **rimes**.

➤ Quelques vers à connaître :

L'hexasyllabe : 6 syllabes

L'octosyllabe : 8 syllabes

Le décasyllabe : 10 syllabes

L'alexandrin : 12 syllabes

➤ Trois types de rimes

Rimes **suivies / plates** (aabb) ou rimes **croisées** (abab) ou rimes **embrassées** (abba)

• LA MISE EN IMAGE

La poésie privilégie tous les moyens qui donnent à voir et à imaginer parce que :

- parce que le réel, la réalité, n'est pas toujours facile à cerner avec des mots,
- parce que parfois ce que l'on veut dire échappe au langage,
- parce que parfois l'émotion est trop forte alors le poète soit invente des mots (néologismes) soit a recours à des images poétiques pour donner à voir « autre chose ».

Entre autres images poétiques :

- la comparaison : elle est introduite par un mot-outil de comparaison ou un verbe de comparaison (« comme » mais aussi « tel » ou « ressemble à »...)

- la métaphore : c'est aussi une comparaison mais implicite, il faut deviner le lien entre les deux réalités comparées. (dans « Sur les flots dorés de tes cheveux », les cheveux sont implicitement comparés à des vagues ondulantes, on imagine leur mouvement, leur souplesse, leur brillance...)

- la personnification : c'est le fait d'attribuer à des objets, idées, animaux des caractéristiques humaines (comportement, pensées, sentiments...)

- l'oxymore : qui permet la nuance entre deux réalités opposées (« l'**obscur clarté** des étoiles »...)

• LA MISE EN RYTHME

La poésie privilégie tous les moyens permettant de réunir les mots en groupes réguliers ou irréguliers en vue de susciter un rythme évocateur :

- des **séquences** de longueur variable délimitées par des accents (voix plus forte) et des pauses (arrêts de la voix)
- des **rejets**, lorsque la phrase, unité de sens, ne coïncide pas avec le vers, unité de rythme, et déborde sur le suivant
- des **rimes** introduisant alors un effet de ponctuation sonore
- des **mots répétés (anaphores)** qui renforcent le rythme
- le **retour d'un même son (allitération, s'il est consonne, assonance, s'il est voyelle)** qui suscite une mise en relief et approche des termes voisins

FICHE N°6 : LE THÉÂTRE

→ Tout texte théâtral a été écrit pour être lu et dit.

• LES PAROLES DES PERSONNAGES (À DIRE ET À LIRE)

- les **répliques** : des échanges de paroles
- la **tirade** : une longue réplique adressée à qqun
- le **monologue** : la tirade d'un personnage seul sur scène
- le **soliloque** : tirade d'un personnage en présence d'autres personnages (au moins un)
- l'**aparté** : des paroles adressées en particulier au public (que les autres personnages sur scène ne sont pas sensés entendre, quelquefois des pensées secrètes d'un personnage)

• LES DIDASCALIES DE L'AUTEUR (À LIRE)

Souvent en italiques dans le texte, ce sont des **indications** de l'auteur qui donnent au lecteur, au metteur en scène, aux comédiens, des informations sur le décor, les costumes, la distribution de la parole et les effets scéniques...

• SON ÉNONCIATION

➤ Le discours direct

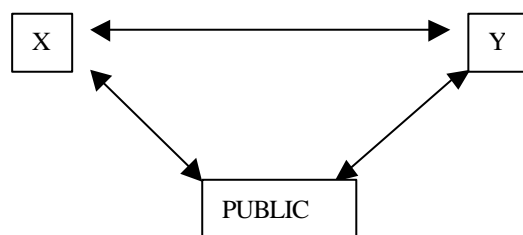
La première et la deuxième personnes pour l'émetteur et le récepteur ; la troisième personne pour le référent,

Les temps verbaux du discours : le présent, le passé composé, l'imparfait, le futur...

Des marques de lieu et de temps qui renvoient à l'énonciation du message,

➤ La double énonciation théâtrale :

Les répliques ont toujours un double destinataire. Ex. :



Grâce à cette double énonciation, le public peut rire des **quiproquos** (l'amant planqué dans le placard tandis que le mari rentre dans la chambre...), des méprises, ou trembler pour un des héros car il peut arriver que ce public en sache plus que les personnages eux-mêmes sur ce qui se passe exactement